

**SÉANCE DU 2 JUILLET 2020**

**20-07-117**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35**

**Date de convocation : 26 juin 2020**

L'an deux mille vingt , le deux juillet à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Valdo DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

-----  
Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**PROJET URBAIN**

**AMÉNAGEMENT DE LA PLACE JOFFRE - SQUARE DU XVE DRAGON:  
MODIFICATION DU TAUX DE SUBVENTION SOLLICITÉ DANS LE CADRE DE LA DSIL  
2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire en date du 14 janvier 2020, NOR : TERB2000342C, du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales relative aux Dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires en 2020,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018,

Vu le contrat « Ville d'Équilibre » signée avec le Département de la Gironde, le 28 septembre 2018,

Considérant le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Vu la délibération du 17 février 2020 relative au projet d'aménagement de la place Joffre, accompagnant la demande de cofinancement de l'État dans le cadre de la DSIL 2020,

Considérant la crise sanitaire Covid 19 qui a demandé à La Ville de Libourne de se mobiliser pour permettre à ses habitants de supporter cette épreuve dans les meilleures conditions possibles, en multipliant notamment les services d'accompagnement de ses usagers.

Considérant que le danger viral semble s'éloigner, que l'activité de la ville reprend et qu'il est primordial de pouvoir maintenir les projets d'investissement programmés, notamment dans le cadre des contrats «Action Cœur de Ville» et «Ville d'Équilibre»,

Considérant néanmoins que le contexte économique fragile entraîne des modifications tarifaires à la hausse dans l'offre des entreprises,

Considérant les récentes annonces de l'État dans la presse, prenant en compte la fragilisation économique des territoires avec l'objectif de soutenir les investissements par un renforcement des fonds dédiés à la DSIL 2020 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),

Considérant la situation prépondérante de la place Joffre dans Libourne, la municipalité souhaite transformer cet espace public pour en faire une jonction de qualité entre le cœur de bastide et la ville périphérique, favorisant les mobilités douces et intégrant un aménagement paysager de qualité qui révélera la qualité architecturale du bâti de la place comme l'accès au futur espace réhabilité des casernes.

Considérant l'avant-projet sommaire du groupement de maîtrise d'œuvre et le budget attendant incluant une augmentation de 835 528 € par rapport au précédent budget présenté,

Considérant le montant prévisionnel estimatif des travaux de 3 550 582 € HT (tranche ferme), hors maîtrise d'œuvre évaluée à 267 140 € HT et hors tranche optionnelle estimée à 321 016 € HT,

Considérant le décalage du calendrier prévisionnel de réalisation en 2022, à l'issue des travaux d'assainissement obligatoires, inscrits en 2021,

Considérant le budget estimé de l'opération IMPE00620,

Considérant le plan de financement prévisionnel actualisé de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération - en € HT			
Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'oeuvre (6,9%)	267 140,00 €	DSIL	1 655 495,00 € 40%
Travaux tranche ferme	3 550 582,00 €	Département	827 747,00 € 20%
Travaux tranche conditionnelle	321 016,00 €	Autres financements (Région Nouvelle Aquitaine, Fonds européens...)	827 747,00 € 20%
		Autofinancement	827 749,00 € 20%
	4 138 738, 00 €		4 138 738,00 € 100 %

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents),

Envoyé en préfecture le 10/07/2020  
Reçu en préfecture le 10/07/2020  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20200702-D\_20\_07\_117-DE

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter au titre de la DSIL un soutien financier à hauteur de 40 % du montant HT de l'opération, soit :1 655 495,00 € dans le cadre de l'opération précitée.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne 10 juillet 2020

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20200702-D\_20\_07\_117-DE